

Alexandre DUBRAY

Expert-Comptable diplômé par l'Etat

Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
de la Région PARIS - Ile de France

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

« O B O L »

Société à Responsabilité Limitée au capital de 10 000 €

Siège Social : Parc de l'Atlantique

1, avenue d'Ouessant
91140 Villebon sur Yvette

881 800 650 R.C.S. Evry

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2023

=====

Alexandre DUBRAY

Expert-Comptable diplômé par l'Etat

Membre de l'Ordre des Experts-Comptables
de la Région PARIS - Ile de France

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Société « OBOL »

Parc de l'Atlantique
1 avenue d'Ouessant

91140 Villebon sur Yvette

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2023

Aux associés,

1) Opinion

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juillet 2021, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la Société « OBOL » relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2) Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2022 à la date d'émission de mon rapport et, notamment, je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3) Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4) Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5) Information résultant d'autres obligations légales et réglementaires

Néant

6) Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

7) Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet systématiquement de détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

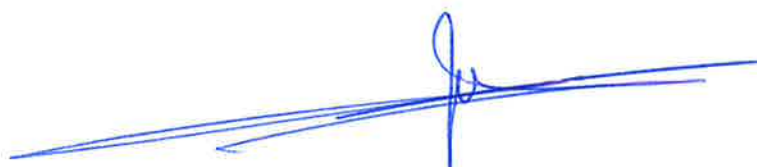
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application, par la direction, de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clichy
Le 12 septembre 2023



Alexandre DUBRAY
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Bilan Actif

OBOL

Période du 01/04/22 au 31/03/23
Edition du 12/07/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/03/2023	Net (N-1) 31/03/2022
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 460 000		3 460 000	3 460 000
Créances rattachées à des participations	890 000		890 000	10 000
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :	4 350 000		4 350 000	3 470 000
ACTIF IMMOBILISÉ	4 350 000		4 350 000	3 470 000

STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	1 279 765		1 279 765	1 040 980
Autres créances	83 351		83 351	500
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 363 116		1 363 116	1 041 480
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	427 525		427 525	585 305
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	427 525		427 525	585 305
ACTIF CIRCULANT	1 790 641		1 790 641	1 626 784

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

TOTAL GÉNÉRAL	6 140 641		6 140 641	5 096 784
----------------------	------------------	--	------------------	------------------

Bilan Passif

OBOL

Période du 01/04/22 au 31/03/23
Edition du 12/07/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2023	Net (N-1) 31/03/2022
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 10 000	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	2 312 232	1 643 352
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	702 097	668 879
TOTAL situation nette :	3 025 328	2 323 232
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	3 025 328	2 323 232
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 399 957	1 737 950
Emprunts et dettes financières divers	653 107	642 853
TOTAL dettes financières :	2 053 064	2 380 803
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8 340	3 000
Dettes fiscales et sociales	561 909	389 072
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	492 000	678
TOTAL dettes diverses :	1 062 249	392 750
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	3 115 313	2 773 553
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	6 140 641	5 096 784

Compte de Résultat (Première Partie)

OBOL

Période du 01/04/22 au 31/03/23
Edition du 12/07/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/03/2023	Net (N-1) 31/03/2022
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	1 281 608		1 281 608	1 128 683
Chiffres d'affaires nets	1 281 608		1 281 608	1 128 683
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges				874
Autres produits			36	3
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 281 644	1 129 560
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			14 143	5 610
TOTAL charges externes :			14 143	5 610
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			11 989	928
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			585 429	537 052
Charges sociales			226 428	185 264
TOTAL charges de personnel :			811 857	722 316
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			4	0
CHARGES D'EXPLOITATION			837 992	728 855
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			443 651	400 705

Compte de Résultat (Seconde Partie)

OBOL

Période du 01/04/22 au 31/03/23
Edition du 12/07/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/03/2023	Net (N-1) 31/03/2022
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	443 651	400 705
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	400 000	400 000
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	583	214
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	400 583	400 214
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	40 438	33 851
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	40 438	33 851
RÉSULTAT FINANCIER	360 144	366 363
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	803 796	767 068
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	101 699	98 189
TOTAL DES PRODUITS	1 682 226	1 529 774
TOTAL DES CHARGES	980 130	860 894
BÉNÉFICE OU PERTE	702 097	668 879

Désignation de la société : SARL OBOL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 6 140 641 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 702 197 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le dirigeant de l'entreprise.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport, hors frais accessoires.

Les frais accessoires sont comptabilisés en charges et font l'objet d'un suivi fiscal extracomptable.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits et charges financiers

Montant concernant les entreprises liées :

- Produits financiers : 400 000 €.
- Charges financières : 0 €.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

Immobilisations

OBOL

Période du 01/04/22 au 31/03/23
Edition du 12/07/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	3 470 000		890 000
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :	3 470 000		890 000
TOTAL GÉNÉRAL	3 470 000		890 000

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations		10 000	4 350 000	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières				
TOTAL immobilisations financières :		10 000	4 350 000	
TOTAL GÉNÉRAL		10 000	4 350 000	

Amortissements

OBOL

Période du 01/04/22 au 31/03/23
Edition du 12/07/23
Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :				
TOTAL GÉNÉRAL				

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

État des Échéances des Créances et Dettes

OBOL

Période du 01/04/22 au 31/03/23
Edition du 12/07/23
Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations	890 000	890 000	
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :	890 000	890 000	
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	1 279 765	1 279 765	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	83 351	83 351	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	1 363 116	1 363 116	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	2 253 116	2 253 116	
----------------------	------------------	------------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	1 399 957	342 724	1 057 233	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	8 340	8 340		
Personnel et comptes rattachés	66 945	66 945		
Sécurité sociale et autres organismes	82 699	82 699		
Impôts sur les bénéfices	3 512	3 512		
Taxe sur la valeur ajoutée	397 686	397 686		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	11 068	11 068		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	653 107	653 107		
Autres dettes	492 000	492 000		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	3 115 313	2 058 080	1 057 233	
----------------------	------------------	------------------	------------------	--

Charges et Produits Constatés d'Avance

OBOL

Période du 01/04/22 au 31/03/23
Edition du 12/07/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL		

Charges à Payer

OBOL

Période du 01/04/22 au 31/03/23
Edition du 12/07/23
Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 400
Dettes fiscales et sociales	124 553
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	492 000
TOTAL	621 953

Composition du Capital Social

OBOL

Période du 01/04/22 au 31/03/23
Edition du 12/07/23
Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	100	100
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100	100

Tableau de variation des capitaux propres

OBOL

Période du 01/04/22 au 31/03/23
Edition du 12/07/23
Devise d'édition EURO

	Solde Initial	Augmentation	Diminution	Solde Final
Capital social	10 000			10 000
Primes liées au capital social				
Écart de réévaluation				
Réserves				
Réserve légale	1 000			1 000
Réserves indisponibles				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	1 643 352	668 879		2 312 232
Ecart d'équivalence				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	668 879	702 097	668 879	702 097
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL	2 323 232	1 370 976	668 879	3 025 329

OBOL

Période du 01/04/22 au 31/03/23
Edition du 12/07/23
Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant garanti
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 399 957
Emprunts et dettes financières divers	
TOTAL	1 399 957

OBOL

Période du 01/04/22 au 31/03/23
Edition du 12/07/23
Devise d'édition EURO

	TOTAL	1 399 957
--	-------	-----------

[illegible]

Liste des Filiales et Participations

OBOL

Période du 01/04/22 au 31/03/23
Edition du 12/07/23
Devise d'édition EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Réserves et RAN avant affecta* résultat	Quota-part du capital détenue en pourcentage	Valeurs comptables titres détenus Brute	Valeurs comptables titres détenus Netto	Prêts & avances consentis par la société non remboursés	Montant des cautions et avoirs donnés par la société	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par société au cours exercice
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONC. LES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)										
DSD FIROC	300 000	1 654 453	100	2 300 000	2 300 000	890 000		2 193 900	41 954	200 000
ATDI	150 000	440 165	100	1 150 000	1 150 000			2 814 256	302 633	200 000
MODEC	10 000	(4 136)	100	10 000	10 000			55 342	38 079	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONC. LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPAT°										
1. filiales non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										
2. participations non reprises en A:										
- françaises										
- étrangères										

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : OBOL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise 1 avenue d'ouessant 91140 Villebon sur Yvette		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET* 8 8 1 8 0 0 6 5 0 0 0 0 1 5		Néant ☐ *			
		Exercice N clos le, 3 1 0 3 2 0 2 3			
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
	Fonds commercial (1) AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles AT		AU		
	Immobilisations en cours AV		AW		
	Avances et acomptes AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU	3 460 000	CV	3 460 000	
	Créances rattachées à des participations BB	890 000	BC	890 000	
Autres titres immobilisés BD		BE			
Prêts BF		BG			
Autres immobilisations financières * BH		BI			
TOTAL (II) BJ		4 350 000	BK	4 350 000	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
		En cours de production de biens BN		BO	
		En cours de production de services BP		BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR		BS	
		Marchandises BT		BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	1 279 765	BY	1 279 765
		Autres créances (3) BZ	83 351	CA	83 351
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD		CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	427 525	CG	427 525	
	Charges constatées d'avance (3) * CH		CI		
	TOTAL (III) CJ	1 790 641	CK	1 790 641	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Écarts de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		6 140 641	1A	6 140 641	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	890 000	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

CERTIFIÉ CONFORME

[Signature]

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2023

Désignation de l'entreprise		O.B.O.L.	Néant ☐	
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA	10 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	2 312 232	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	702 097	
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	3 025 328	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 399 957	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	653 107	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	8 340	
	Dettes fiscales et sociales	DY	561 909	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	492 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	3 115 313		
(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 140 641		
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 058 080	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : OBOL		Exercice N		Total		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue	FG	FH	FI	1 281 608	
	services*	FJ	FK	FL	1 281 608	
	Chiffres d'affaires nets*					
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	36	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)			FR	1 281 644	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	14 143	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	11 989	
	Salaires et traitements*			FY	585 429	
	Charges sociales (10)			FZ	226 428	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*			GA	
		Sur immobilisations			GB	
		- dotations aux provisions			GC	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GD	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions			GE	4
	Autres charges (12)			GF	837 992	
Total des charges d'exploitation (4) (II)			GG	443 651		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GH	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GI		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GJ	400 000	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GK		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GL	583	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GM		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GN		
	Différences positives de change			GO		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GP	400 583	
Total des produits financiers (V)			GQ			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GR	40 438	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GS		
	Différences négatives de change			GT		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GU	40 438	
Total des charges financières (VI)			GV	360 144		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GW	803 796
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise OBOL		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	101 699
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	1 682 226
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	980 130
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	702 097
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	400 000
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 108 017	A2	219 489
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 37 888 obligatoires A9 181 601			
	dont cotisations facultatives Madelin A7 37 888		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
		Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

Annexe



Désignation de la société : SARL OBOL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2023, dont le total est de 6 140 641 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 702 197 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2022 au 31/03/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés par le dirigeant de l'entreprise.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2023 ont été établis conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur en France.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations financières

Les titres de participations sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport, hors frais accessoires.

Les frais accessoires sont comptabilisés en charges et font l'objet d'un suivi fiscal extracomptable.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Elles ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits et charges financiers

Montant concernant les entreprises liées :

- Produits financiers : 400 000 €.
- Charges financières : 0 €.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.